

Fiche d'information:

Enfants soldats

Des enfants continuent d'être exploités comme soldats et impliqués dans des hostilités – bien que cette pratique constitue une violation des droits humains et soit interdite. L'UNICEF intervient activement en faveur de la démobilisation des enfants soldats et de la réinsertion sociale des enfants traumatisés.

Une enfance dominée par la guerre

L'exploitation des enfants comme soldats fait partie des actes criminels les pires dans les conflits armés. Les enfants se font enlever dans leurs villages, dans la rue et dans les écoles pour servir comme soldats dans les régions en conflit. Comme leur personnalité n'est pas encore affirmée et que leur système de valeurs n'est pas encore très solide, il est facile de les manipuler, de les influencer et de les intimider. A force de drogue, de violence et de terreur, les enfants sont conditionnés pour combattre, torturer et tuer et dressés pour devenir des guerriers. L'utilisation des enfants soldats est facilitée par le fait que des armes légères sont disponibles en masse.

Protection des enfants soldats

L'article 38 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant engage les États parties à respecter et à faire respecter les règles du droit international humanitaire qui leur sont applicables en cas de conflit armé et dont la protection s'étend aux enfants.

Avec le deuxième Protocole facultatif à la Convention des droits de l'enfant, entré en vigueur en février 2002 et ratifié depuis par 172 États, le recrutement de mineurs est internationalement proscrit. Le protocole facultatif vise à protéger les enfants dans les conflits armés. L'âge minimum pour participer à des opérations de combat a été relevé de 15 à 18 ans. Sont considérés comme des enfants soldats non seulement les soldats combattants, mais aussi leurs aides de moins de 18 ans.

Le difficile retour à la normalité

Plus les guerres sont longues, plus elles sont atroces. Au début, les enfants reçoivent beaucoup de promesses. Ils combattent pour une bonne cause. Mais cela appartient très vite au passé. A la fin, les chefs de guerre ne veulent qu'une seule chose : tuer et piller. C'est une guerre de fous ». La plupart des enfants soldats souffrent encore de cauchemars, d'états de panique et d'insomnies longtemps après avoir été démobilisés. Arrachés à leur enfance, ces enfants sont exposés à de grandes fluctuations de leur état psychique à la suite des traumatismes subis. Après des années d'abus et de violence, ils ne retrouvent que lentement et difficilement accès à une vie normale. A leur retour dans leurs villages, ils constatent très souvent que leurs familles se sont enfuies de la localité dévastée. Etant considérés comme des meurtriers, les enfants ne sont plus acceptés par leurs proches et leurs voisins : ils se font rejeter. Par désespoir ou par crainte, ils sont nombreux à se faire de nouveau enrôler ou à traîner dans la rue.



En 2020, 8521 enfants soldats étaient encore recrutés dans des pays comme la République démocratique du Congo, la Syrie, la Somalie et le Yémen. 85% d'entre eux étaient des garçons.

Source : UN Children and armed conflict, A/75/873-S/2021/437, mai 2021.

Mesures internationales

L'UNICEF soutient depuis 25 ans la campagne internationale «Coalition to Stop the use of Child Soldiers» appelée aujourd'hui «Child Soldiers International». Cette campagne a eu pour effet de prohiber dans le monde l'exploitation des enfants comme soldats; elle a marqué aussi le début de nombreux programmes d'aide aux intéressés. Depuis lors, plus de 155 000 enfants soldats ont été libérés. Avec la Résolution 1612 du Conseil de sécurité des Nations unies de juillet 2005, les conditions pratiques pour l'application de sanctions sont réunies quand il faut agir, entre autres, contre le recrutement d'enfants soldats. Cela a permis depuis lors l'adoption de douze résolutions des Nations unies contre le recrutement d'enfants soldats. Dans sa résolution 1882 d'août 2009, le Conseil de sécurité demande une extension de la protection avec l'établissement d'une liste des États et des groupes qui se livrent de manière ciblée à des mutilations d'enfants, à des infanticides ou à des viols. En 2007, les Principes de Paris ont également été adoptés et approuvés par au moins 110 pays. Ils visent à garantir le traitement des enfants soldats par la jurisprudence comme des victimes et à faire de leur réinsertion une priorité. Pour la première fois, le 14 mars 2012, un ancien chef de milice, Thomas Lubanga – l'ancien président de l'Union des patriotes congolais – a été reconnu coupable de deux crimes de guerre par les juges de la Cour pénale internationale à La Haye. Il a participé à l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans dans ses troupes et les a envoyés au front. C'est le premier jugement rendu par la Cour depuis son établissement à La Haye, en juillet 2002. Un mois plus tard, Charles Taylor, ancien président du Liberia et l'un des instigateurs de la guerre civile en Sierra Leone, a été reconnu coupable par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone des crimes contre l'humanité, dont l'exploitation d'enfants-soldats. En 2021, après un procès de quatre ans, Dominic Ongwen, un commandant de haut rang du groupe rebelle ougandais Lord's Resistance Army (LRA), a comparu devant la Cour pénale internationale de La Haye pour - entre autres - avoir recruté des enfants soldats.

L'aide de l'UNICEF

Les anciens enfants soldats ont besoin d'une aide psychologique étendue pour apprendre à assumer les atrocités vécues. Depuis 1980, l'UNICEF joue un rôle central dans la démobilisation et la réinsertion des anciens enfants soldats. L'UNICEF met en place des programmes de réinsertion des enfants soldats. L'organisation apporte son soutien à des foyers d'accueil provisoires qui assurent une prise en charge psychologique des enfants traumatisés et les aident à soulager les séquelles dont souffre leur santé. Ces projets comprennent aussi les conseils aux familles et l'amélioration de la protection de l'enfant.

L'UNICEF s'investit très activement en faveur des anciens enfants soldats. La priorité est donnée à la mise en place d'écoles appropriées, à l'ajustement de la matière d'apprentissage aux besoins particuliers des enfants, à l'octroi de bourses d'étude et à la lutte contre la pauvreté. Durant le séjour des garçons et des filles au centre d'accueil, l'UNICEF et ses partenaires locaux cherchent leurs familles. Quand un regroupement familial n'est pas possible, les anciens enfants soldats sont logés par groupes et encadrés.

Les filles sont nombreuses à subir des abus sexuels durant les conflits. Si elles sont enceintes, leurs villages ou leurs familles les rejettent et elles sont isolées. Elles ont besoin d'un soutien et de mesures de réinsertion.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance s'engage aux côtés de différentes organisations partenaires pour que les connaissances et l'expérience accumulées dans le monde en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des enfants soldats puissent alimenter des programmes nationaux.

L'UNICEF intervient dans les instances onusiennes et au sein des organes internationaux et nationaux de manière à introduire régulièrement dans les délibérations

Protection

L'article 38 de la
Convention de
l'ONU

&

Le deuxième Proto-
cole facultatif à la
Convention de
l'ONU

tous les thèmes concernant les enfants soldats et leur réinsertion sociale.

Perspectives

En 2020, 8521 enfants soldats étaient encore recrutés dans des pays comme la République démocratique du Congo, la Syrie, la Somalie et le Yémen (Rapport des Nations unies, 2021). Des acteurs non étatiques ou des groupes rebelles étaient responsables des deux tiers de ces graves violations à l'encontre des droits de l'enfant. L'autre tiers a été commis par des troupes gouvernementales.

Malgré le nombre élevé de cas non signalés, des milliers d'enfants soldats ont maintenant été libérés ou démobilisés. Au moins une douzaine de gouvernements et de groupes armés ont conclu des accords formels avec l'ONU pour mettre un terme à l'utilisation d'enfants soldats, notamment au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Soudan et en Ouganda. Les commandants qui avaient autrefois recruté des enfants en toute impunité ont été reconnus coupables de crimes de guerre et condamnés à de longues peines de prison.

Malgré quelques progrès, on observe une augmentation inquiétante de la recrudescence des enfants en Somalie, en Syrie, au Myanmar, en République démocratique du Congo, en République centrafricaine, au Mali, en Afghanistan, au Yémen, en Colombie et au Soudan du Sud.

La vulnérabilité des enfants touchés par les conflits est encore accrue par la pandémie de Covid-19. Les prévisions indiquent que les violations du recrutement d'enfants soldats vont à nouveau augmenter dans le monde entier au cours des prochaines années.

Information

www.unicef.org

<https://childrenandarmedconflict.un.org/six-grave-violations/child-soldiers/>



©UNO209626/2018/Soudan du Sudan

Dernière mise à jour :
février 2022

L'UNICEF, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, s'appuie sur de 75 ans d'expérience dans la coopération au développement et l'aide d'urgence. L'UNICEF s'engage pour la survie des enfants et pour assurer leur droit à une enfance préservée. La santé, l'alimentation, l'éducation, l'eau et l'hygiène font partie des missions centrales, ainsi que la protection des enfants contre les abus, l'exploitation, la violence et le VIH/sida. Le travail de l'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires.

Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein
Pfungstweidstrasse 10
8005 Zurich
Téléphone +41 (0)44 317 22 66
info@unicef.ch/www.unicef.ch/fr

unicef 
pour chaque enfant